CONSEIL DE PARIS

Groupe Les Républicains et Indépendants

Séance du Conseil de Paris des 2, 3 et 4 mai 2018

Vœu rattaché au projet de délibération 2018 DASCO 24

Déposé par Florence Berthout, Jean-Pierre Lecoq, Rachida Dati, Jeanne d'Hauteserre, Delphine Bürkli, Philippe Goujon, Danièle Giazzi, Geoffroy Boulard, Déborah Pawlik, Valérie Montandon, Pierre-Yves Bournazel, Anne-Constance Onghéna, Atanase Périfan et les élus les Républicains et Indépendants, relatif à

l'organisation d'une consultation des familles parisiennes et de l'ensemble de la communauté éducative sur les rythmes scolaires dans les écoles de Paris

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

Considérant que ce décret élargit le champ des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles primaires publiques ;

Considérant qu'il permet ainsi aux *« directeurs académiques des services de l'éducation nationale, sur la proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation des temps scolaires et périscolaires, visant notamment à répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours »* ;

Considérant qu'entre 80 et 85% des communes françaises se sont saisies de cette opportunité et ont choisi de rétablir la semaine de 4 jours à la Rentrée 2018, et plus de 90% pour la Rentrée 2019 ;

Considérant que parmi ces communes figurent Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Nancy, qui ont pris cette décision sur la base de consultations préalables des parents et des communautés éducatives ;

Considérant que la Maire de Paris refuse pour sa part reconsidérer l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles parisiennes ;

Considérant que la Maire rejette systématiquement les propositions des élus parisiens quant à l'évaluation de la réforme mise en place en 2013 et à la consultation des parisiens pour décider de son maintien ou non ;

Considérant que de nombreux conseils d'écoles parisiens se sont d'ores et déjà exprimés pour la réorganisation des rythmes scolaires ;

Considérant que dans le 6ème arrondissement, durant l'année 2016/2017, les conseils d'écoles s'étaient tous prononcés pour le retour à une semaine de 4 jours de classe et un mercredi avec des activités périscolaires ;

Considérant que dans les conseils d'écoles du 1er trimestre 2018/2019 du 9ème arrondissement de Paris, des motions ont été adoptées demandant que la Mairie de Paris et la Mairie du 9e arrondissement organisent une consultation sur les rythmes scolaires ;

Considérant que la Mairie du 9ème arrondissement a par la suite organisé une consultation de décembre à février 2018 auprès des parents des 3500 élèves scolarisés dans les écoles publiques de l'arrondissement et que cette consultation s'est traduit par une volonté majoritaire de faire évoluer l'organisation actuelle ;

Considérant enfin que les 6ème et 9ème arrondissements se sont d'ores et déjà portés volontaires pour expérimenter une nouvelle organisation de la semaine scolaire dès septembre 2018 ;

Florence Berthout, Jean-Pierre Lecoq, Rachida Dati, Jeanne d'Hauteserre, Delphine Bürkli, Philippe Goujon, Danièle Giazzi, Geoffroy Boulard, Déborah Pawlik, Valérie Montandon, Pierre-Yves Bournazel, Anne-Constance Onghéna, Atanase Périfan et les élus les Républicains et Indépendants émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **organise une consultation sur les rythmes scolaires dans les écoles parisiennes et interroge les familles et la communauté éducative sur l'opportunité d'une nouvelle organisation de la semaine des enfants parisiens.**